

COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET DU MERCREDI 29 JUILLET 2020

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Joseph DION NGUTE**, s'est tenu par visioconférence ce mercredi 29 juillet 2020 dès 10 heures, un Conseil de Cabinet consacré à la revue des projets autoroutiers, auquel ont pris part, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Au cours de ce Conseil, le Ministre des Travaux Publics et le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain ont respectivement présenté la situation actuelle, les contraintes et perspectives des projets de construction des autoroutes Yaoundé-Douala et Kribi-Edéa, d'une part, et de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, d'autre part.

Le Ministre de la Santé Publique a également présenté le point hebdomadaire de l'évolution de la pandémie du COVID-19 au Cameroun.

Prenant la parole à la suite du mot introductif du Premier Ministre, le Ministre des Travaux Publics a indiqué que le programme autoroutier engagé par le Président de la République prévoit la construction à moyen et long termes des autoroutes Yaoundé-Douala (196 km), Edéa-Kribi-Lolabe (130 km), Bafoussam-Bamenda (116 km), Intersection Yaoundé/Douala-Bafoussam (250 km) et Yaoundé-Ngaoundéré-Garoua-Maroua-Kousseri-Ndjamena (environ 1500 km). La première phase de ce vaste programme a été engagée en 2014, avec le lancement des travaux de construction des autoroutes Yaoundé-Douala et Edéa-Kribi-Lolabe.

S'agissant de l'autoroute Yaoundé-Douala, les travaux de la section Yaoundé-Bibodi, longue de 60 km, sont achevés sur 40 km, avec 20 km de voies de rétablissement. Il reste à réaliser la signalisation et la protection des talus. Le taux d'exécution physique est de 91% et la date l'achèvement des travaux de cette section est fixée au 31 décembre 2020. En outre, plusieurs équipements socio-collectifs tels que les forages et salles de classe ont été réalisés, dans le cadre du plan de gestion environnementale et sociale du projet.

Pour ce qui est de la seconde section Bibodi-Douala, d'une distance de 136 km, les études sommaires ont été validées le 14 novembre 2019 et la procédure de Partenariat Public-Privé a été lancée. La signature du contrat y afférent est envisagée pour le 30 mars 2021, en vue du démarrage des travaux. Les principales contraintes se rapportent à la libération des emprises foncières, au paiement des indemnités et à la mobilisation des financements complémentaires.

S'agissant de l'autoroute Edéa-Kribi-Lolabe, le Ministre des Travaux Publics a fait savoir que ce projet s'inscrit dans l'amélioration de la compétitivité et l'attractivité du Port Autonome de Kribi. Les travaux de la section Kribi-Lolabe, d'un linéaire de 38,5 km, sont réalisés à 88,14%. Deux contraintes majeures entravent l'exécution des travaux, à savoir le paiement des indemnités résiduelles et des décomptes des travaux déjà exécutés.

Les négociations sont en cours en vue de la structuration d'un contrat de partenariat public-privé avec les partenaires technique et financier du projet.

Pour ce qui est de la section Edéa-Kribi, d'une longueur de 92 km, l'avis à manifestation d'intérêt a été lancé le 04 mars 2020 pour la sélection des entreprises chargées de la réalisation des travaux. Les offres déposées le 30 juin 2020 seront examinées par la Commission spéciale dédiée qui est en cours de constitution.

Prenant la parole en deuxième lieu, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain a présenté le niveau de réalisation de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, d'un linéaire de 23,3 km, réparti en deux sections. Sur la section « rase campagne », longue de 11,3 km, le taux d'avancement des travaux est de 90%. Suite à la libération des emprises, la cadence des travaux s'est accélérée en vue de l'ouverture à la circulation de ce tronçon pendant les compétitions du CHAN 2021 et de la CAN 2022.

Pour ce qui est de la section urbaine d'une longueur de 12 km, les études ont déjà été réalisées et les marchés attribués à trois groupements d'entreprises. Le Gouvernement a engagé les diligences en vue de la mobilisation des financements nécessaires à la réalisation des travaux de cette section.

Le Conseil a enfin suivi le rapport du Ministre de la Santé Publique sur l'évolution de la pandémie du COVID-19 au Cameroun. Il a fait savoir que l'on enregistre à date 17 255 cas confirmés, 15 320 malades guéris et 387 décès. Le taux de guérison se situe à 88,78% pour un taux de létalité de 2,2%. Dans le cadre de la campagne de dépistage volontaire en cours, 149 000 tests ont déjà été réalisés et la prise en charge rapide des patients permet de limiter la transmission communautaire du virus.

Au terme des échanges qui ont suivi ces présentations, le Premier Ministre a instruit le Ministre des Travaux Publics, en relation avec le Ministre des Domaines et les autorités administratives compétentes, d'engager d'ores et déjà le processus de libération des emprises foncières, sur les tracés retenus pour la construction des sections d'autoroutes à construire. Il a demandé au Ministre de l'Economie et au Ministre des Finances, de constituer, dans le cadre de la préparation de la loi de finances pour l'exercice 2021, des provisions budgétaires conséquentes pour le paiement des décomptes des travaux et des indemnités relatives aux projets autoroutiers en cours.

Dans les divers, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain a annoncé le démarrage imminent des travaux d'aménagement du lac municipal de Yaoundé. Le Ministre des Relations Extérieures a, quant à lui, fait le point du processus de rapatriement des camerounais en détresse à l'étranger.

Le Conseil s'est achevé à 12 h 45 m.-

Yaoundé, le 29 JUIL 2020

LE SECRÉTAIRE GENERAL
DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE



Séraphin Magloire FOU DA